

écoantibio2017

Réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires :
diminuer, c'est possible

FICHE ACTION 2 (axe 1)

Développer une offre de formation continue adaptée en matière de bio-sécurité et de bonne utilisation des antibiotiques

Structure pilote : DGER

Structures associées et consultées : VIVEA, DGPAAT, SNGTV, AVPO, Coordination rurale

Mesure en lien avec les actions suivantes : 8

Tableau de bord

	à jour par rapport au programme prévisionnel
	en retard par rapport au programme prévisionnel
	action terminée

Date de mise à jour : 29 juin 2012

1. Contexte et enjeux

1.1. Contexte

1.2. Textes de référence

1.3. Rappels des objectifs de la mesure

La sensibilisation et la formation des éleveurs et des techniciens intervenant en élevage est indispensable pour faire changer les comportements.

Les vétérinaires seront associés aux organismes et établissements responsables des formations : cela permettra une unicité des messages au sujet de la prévention de l'usage des antibiotiques, la promotion des bonnes pratiques d'utilisation et d'observance, le respect des mesures d'hygiène et la connaissance de la réglementation.

1.4. Moyens nécessaires à la mise en œuvre

1.5. Estimation des besoins de financement

2. Suivi et réalisation de la mesure

PREVISIONNEL		RESULTATS		
Libellé des actions à conduire, chantiers-étapes, indicateurs	Date prévisionnelle d'atteinte (mois année)	Résultats obtenus, bilan quantitatif	Date d'atteinte du résultat	Commentaires, jugement qualitatif
En cours				